

Communiqué de presse du collectif 8 mars, le 31 août 2019

Le Collectif 8 mars apporte tout son soutien à la famille de Sarah V et à ses proches.

Sarah V. est la 99^e femme tuée par un ex-compagnon depuis le 1^{er} janvier 2019. Cette fois-ci, près de chez nous, à Maillé dans la Vienne. Elle était mère de trois enfants et actuellement en couple. Nous ressentons de la tristesse et de la colère. Tristesse face à ce désastre humain et la répétition de ces meurtres en France. Colère face à ce gâchis et à l'absence de réaction des forces de l'ordre et de la justice en dépit de la condamnation en 2011 de son ex-conjoint pour avoir menacé son ex-compagne et malgré les multiples plaintes pour harcèlement déposées par Sarah. Il est évident, eu égard aux informations, que son ex-conjoint est un homme dangereux, condamné pour des faits de violences, récidiviste. Malgré ces éléments, le pire n'a pas été évité. Alors nous disons : non, ce n'est pas une fatalité !

À quelques jours du Grenelle des violences conjugales organisé par Marlène Schiappa, nous rappelons les faits suivants : une lutte efficace contre les violences faites aux femmes, meurtres, viols, agressions et harcèlement, passe par des moyens et donc un budget : à savoir, une prise en compte réelle des situations de danger, une mise à l'abri des femmes dans des lieux d'accueil décentes, une formation de la police, de la justice ainsi que de la santé partout, des moyens donnés aux associations qui ont déjà l'expertise de ce système de violences, une écoute réelle des victimes sans suspicion délétère, un dispositif unique et efficace. Nous alertons du caractère d'urgence qu'un Grenelle ne saura résoudre puisque le gouvernement de Macron ne mettra pas davantage de moyens financiers et exclut de l'organisation et des échanges les associations féministes qui œuvrent depuis des décennies sur le terrain au côté des actrices et acteurs sociaux pour accueillir, écouter, accompagner les femmes victimes de violences.

Pour comparaison, en Espagne 200 millions d'euros de budget ont été alloués contre les violences faites aux femmes, avec des téléphones d'urgence, des tribunaux spécialisés et une thérapie pour les hommes violents ainsi que le port de bracelet. Les féminicides en Espagne sont comptabilisés à 27 depuis le 1^{er} janvier 2019 et il y a eu 29 000 ordonnances de protection. C'est suite à de grandes mobilisations et des actions politiques que la lutte a influencé ce fait de société.

En France, seulement 79 millions d'euros de budget sont alloués, ce qui est très insuffisant face à l'urgence d'agir. Aujourd'hui, à notre connaissance, 99 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint depuis le 1^{er} janvier 2019. Nous tenons également à alerter sur le caractère insuffisant de ces chiffres : *quid* des femmes qui se suicident, victimes de violences masculines ? *Quid* de celles qui meurent des suites d'overdoses ou de problèmes de santé ? L'arsenal juridique existe déjà, avec l'éviction du conjoint violent, l'ordonnance de protection (1389 en 2017) et le téléphone grave danger (248 attribués sur 842 en 2017), mais tout ceci n'est pas appliqué, ou très insuffisamment faute de volonté politique et de moyens.

La vie des femmes compte, nous ne voulons pas d'un centième féminicide.

Le Collectif 8 mars appelle à rejoindre le rassemblement en soutien à la famille de la victime dimanche 1^{er} septembre à 10h devant U Express, place de Provence à Poitiers, avec des pancartes, des chants, des slogans. Il s'agit aussi de dénoncer, de ne plus taire les violences masculines et les mécanismes qui sous-tendent ces meurtres.